



Communiqué de presse du Bureau de l'UCPR
30 octobre 2009

LE RUGBY PROFESSIONNEL EN DANGER

Les Clubs de Top 14 Orange et de Pro D2, au même titre que leurs supporters et partenaires, sont gravement touchés par la crise exceptionnelle qui affecte l'économie mondiale depuis 2008.

Dans ce contexte, la suppression immédiate du droit à l'image collective (DIC), votée le 29 octobre par l'Assemblée nationale, apporte un coup qui risque d'être fatal aux finances fragilisées des Clubs.

Le DIC (allègement de charges sociales appliqué depuis 2005) avait, il y a quelques mois, déjà fait l'objet d'un large débat parlementaire au terme duquel les mêmes députés avaient décidé de son maintien jusqu'en 2012.

Sa suppression en milieu de saison sportive, alors que les budgets des Clubs et les contrats de travail conclus jusqu'en 2012 intégraient ce dispositif, est inadmissible et équivaut à déplacer les poteaux de rugby en cours de match.

Avant le vote du Sénat dans quelques jours, l'UCPR appelle à la mobilisation générale de tous les amoureux du rugby pour que le DIC soit maintenu jusqu'en 2012 conformément à ce qui avait été décidé il y a quelques mois.

Au-delà de la compétitivité des Clubs français, la santé même du rugby professionnel et ses milliers d'emplois sont en jeu.

Pour plus d'informations sur l'UCPR : www.ucpr.fr